

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 101 (1965)

Heft: 26

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

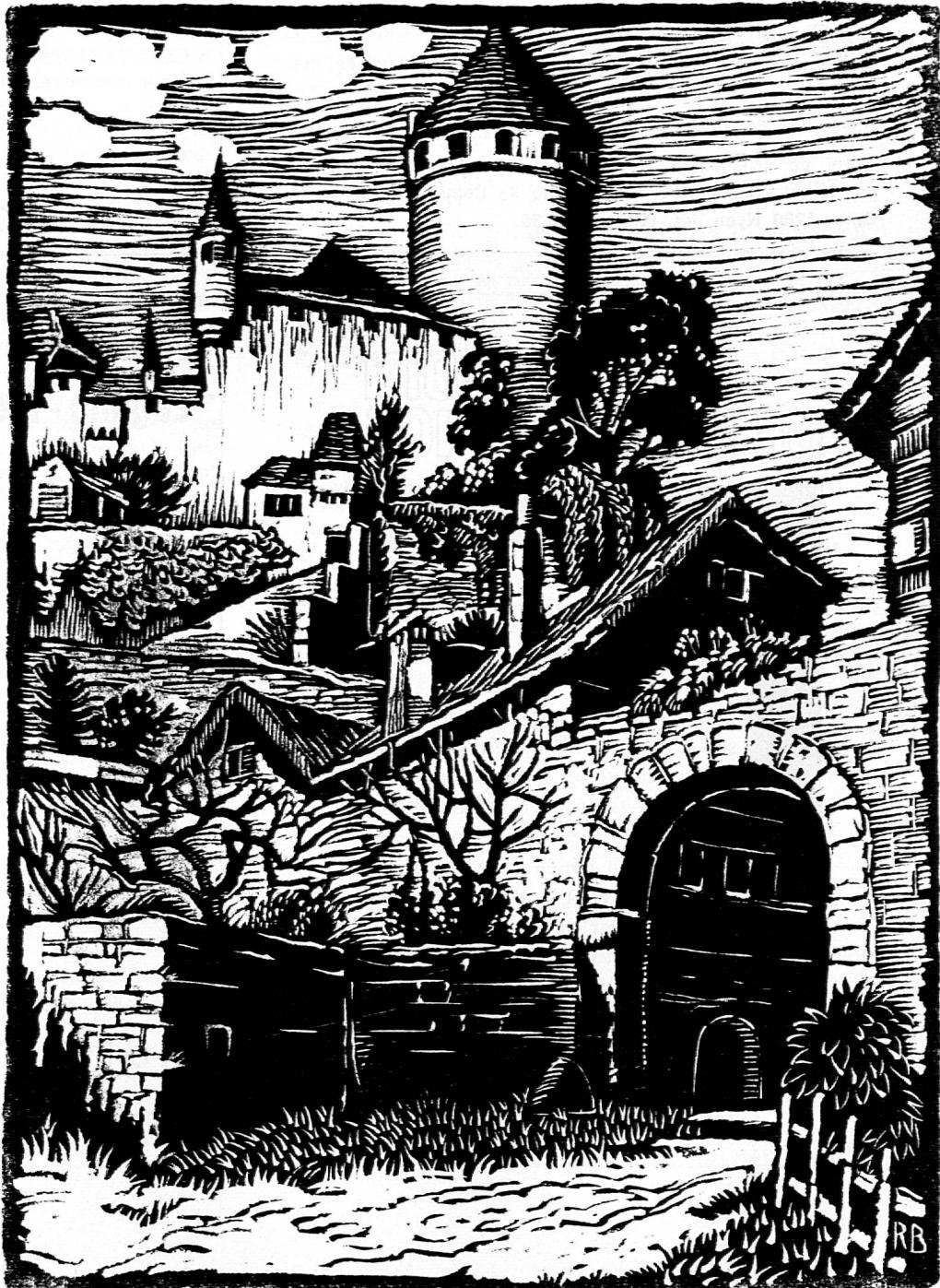
ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

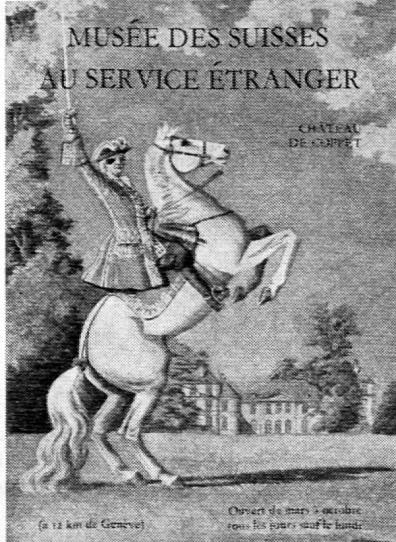
Réd. resp.: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin.
 Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.-; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Le Château de Lucens, comme celui de Surpierre, son voisin, occupe une position dominante au milieu de la longue vallée de la Broye. Il est dans un excellent état de conservation et n'a guère subi de transformations depuis trois siècles.

Il fut construit par les évêques de Lausanne pour protéger Moudon du côté du nord, du moins la partie la plus ancienne, visible sur notre gravure. La partie de gauche, pourvue de nombreuses fenêtres, fut construite au XVI^e siècle par les Bernois qui y logèrent le bailli de Moudon.

Le Château est dominé par un énorme donjon rond, haut de 26 m. Le corps de bâtiment, qui s'appuie à ce donjon et dont le mur est crénelé, constituait l'habitation de l'évêque de Lausanne.





Le Château de Coppet

Possibilité de pique-niquer dans le parc ou au bord du lac.

Envoi de prospectus et tous renseignements sur demande par **M. le Conservateur du Château de Coppet, 5, rue de la Gare, 1260 Nyon, tél. (022) 61 46 35.**

But idéal de course d'école :

une visite au

CHATEAU DE COPPET

résidence du ministre Jacques Necker et de sa fille, Mme de Staël. (Portraits, meubles, tapisseries, sculptures et objets d'art).

Dans l'aile nord du château : le passionnant

MUSÉE DES SUISSES AU SERVICE DE L'ÉTRANGER

« Une grande page d'histoire suisse »

(uniformes, drapéaux, armes, documents, figurines, médailles, etc.)



Société vaudoise et romande de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1200 membres de la SPV avec conjoints et enfants.

Elle assure : les frais médicaux et pharmaceutiques ; une indemnité spéciale pour séjour en clinique ; une indemnité journalière différée payable pendant 360, 720 ou 1080 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT, RUE GOTTEZZA 16, 1000 LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

auberge

Nos bonnes spécialités de campagne

Les vins de la Ville de Lausanne

Salles pour sociétés et écoles

**GLUNITZ Pierre Tél. (021) 4 41 04
(pour décembre, prix spéciaux pour écoles)**

du chalet-à-gobet

LE COIN DE L'ASSURANCE

Pour vos enfants

Les avantages de notre assurance accidents pour enfants sont évidents : frais de traitement remboursés sans limite de sommes — prestations majorées pour les accidents graves — libération du paiement des primes en cas de décès du père. Faites donc bénéficier vos enfants de cette excellente assurance ! Vous serez alors certain d'avoir fait preuve d'une prévoyance exemplaire.

Winterthur
ACCIDENTS

Funiculaire

Lugano - Monte San Salvatore

Panorama splendide

*

La plus belle promenade de la région

*



Tarif spécial pour écoles

CAFÉ DU THÉATRE NEUCHATEL

Stamm du corps enseignant, on y trouve son coin, sa table, ses amis.

GRANDSON

HOTEL DU LAC

vous offre sa terrasse au bord de l'eau
Tranquillité des parents — Sécurité des enfants
H. Montandon — Tél. (024) 2 34 70

partie corporative

vaud

Bon voyage !

Oui, bon voyage à tous nos collègues qui entrent en vacances et qui s'en vont. Les uns prennent le train, les autres leur voiture.

Mais bon voyage aussi au « car de l'amitié ». Il fut inauguré le mercredi 16 juin. Pour la première fois, il accueillait des malades, des enfants de l'Hôpital Orthopédique de Lausanne. La presse, la radio, la télévision vous ont rendus attentifs à cet événement. Vous savez donc quelles furent les cérémonies du Collège secondaire de Béthusy et de l'Ecole de Floréal. Mais tous, il vous faudrait avoir vu ces collégiens, ces écoliers saluer l'arrivée du car et chanter pour d'autres enfants. Pas d'amertume chez ceux-ci, ils étaient fêtés ; on les choyait, on chantait pour eux ! Il vous faudrait avoir été du voyage, vivre un peu avec les passagers immobiles, entendre leurs exclamations, leurs réflexions. Deux, pour la première fois, voyaient le lac ; l'un, au moins, découvrait que « c'était comme ça », le lac.

Merci aux collègues dont les élèves se trouvaient sur le parcours pour saluer, au passage, ces voyageurs insolites.

Un merci tout particulier à nos trois collègues de Corsier qui les accueillirent. Les petites « ménagères » et leur maîtresse avaient même préparé le repas de midi.

Et le car de la CRJ est de nouveau en Suisse romande dans la semaine du 5 au 10 juillet. Le mardi, il est au service des protégés des aides bénévoles de Lausanne. Le mercredi matin, il est à Yverdon (Sport-handicap, Association suisse des invalides, Pro Infirmis) ; l'après-midi, les hôtes du Pavillon de Chamblon feront une promenade. Jeudi et vendredi, le car revient à Lausanne pour d'autres protégés et les adultes, les enfants d'Eben-Hézer. Un seul car suffira-t-il pour donner un peu de joie à tous les déshérités de la Suisse ?

Si vous le voyez passer, faites un signe... d'amitié, car il doit porter pleinement son nom.

*Pour la Commission CRJ :
L. Germond.*

Maîtres de classes supérieures

A qui le chapeau ?

Le collègue qui a oublié son chapeau au restaurant de Vouvry, le 12 juin dernier, peut le récupérer auprès de J.-J. Ruffetta, Bussigny.

† Louis Metzener

Une suite nombreuse a rendu, lundi 26 juin, les derniers devoirs à notre collègue retraité Louis Metzener, enlevé à l'affection des siens par un mal imputable, à l'âge de 72 ans.

Avec le départ de Louis Metzener, c'est une page de l'histoire du district d'Aubonne qui se tourne. Notre collègue, qui avait débuté à Marchissy avant d'enseigner à Aubonne, a donné tout au long de sa carrière l'exemple d'une grande fidélité dans sa tâche et d'un souci constant d'inculquer à ses élèves de solides bases qui leur permettent d'entrer d'un pied ferme dans la vie active.

Tous ceux qui ont bénéficié de son enseignement et de son amitié évoqueront longtemps encore le pédagogue estimé et l'ami généreux qu'il fut. Ses anciens élèves savaient reconnaître la chance qu'ils avaient eue d'avoir été préparés sérieusement à devenir des hommes.

Non content de donner le meilleur de ses forces à sa tâche quotidienne, Louis Metzener prit une part active à la vie de la cité. C'est ainsi qu'il fut le directeur avisé de la Chorale d'Aubonne et de celle de Féchy, qu'il tint pendant près de quarante ans les procès-verbaux du Conseil communal. Très souvent sollicité par ceux qu'il côtoyait, Louis Metzener ne savait pas refuser son concours ; son dévouement et son tempéramment généreux lui avaient attiré très tôt l'estime des parents, de ses concitoyens, de la population.

Après avoir pris sa retraite, notre collègue avait repris souvent le chemin de l'école : à Féchy, à Bougy, à Allaman, à Montherod, à St-Livres et ailleurs encore, tant ses services étaient appréciés et tant l'amour du métier le tenait.

La haute et forte silhouette de Louis Metzener disparaît des rues de la petite cité, mais son souvenir y reste attaché.

A sa vaillante épouse, à sa fille, à ses fils dont deux sont nos collègues, nous renouvelons nos sentiments de respectueuse et profonde sympathie.

R. P.

Rectification

Une malencontreuse erreur typographique s'est glissée dans le « Bulletin bibliographique », 2^e feuille du 25 juin. Par la faute du typographe, qui vous prie de l'excuser, deux lignes concernant le titre de l'ouvrage « Les Reptiles » ont été mal placées. A l'intention des lecteurs de « l'Educateur » nous reproduisons ci-dessous le texte se rapportant à cet ouvrage :

Les Reptiles, par Albert Jeannin. Ed. Hachette (Encycl. en coul.), Paris. Format 26 × 32 cm. 94 pages. Illustré. Des reptiles, de la préhistoire à ceux d'aujourd'hui, les reptiles vénérés, leur vie, leur habitat ; les lézards, les serpents et leurs ennemis, les crocodiles, alligators et caïmans, les tortues, voilà en gros le contenu de cette encyclopédie au texte simple et intéressant et aux bonnes illustrations. Son auteur est docteur vétérinaire, membre correspondant du Museum et ancien inspecteur général de l'élevage d'outre-Mer, ce qui est un gage de sérieux scientifique.

A. C.

Crêt-Bérard 1965

Songez à réserver les dates des 25, 26 et 27 octobre lors des prochaines vacances d'automne. A Crêt-Bérard, durant ces trois journées, nous vous offrirons :

Deux cours de perfectionnement « Cuisenaire ».

Deux cours d'enseignement de la composition : moyen et sup.

Les détails vous seront fournis dans le courant du mois de septembre.

Le comité.

neuchâtel

Recrues

Bienvenue cordiale aux collègues dont les noms suivent, qui viennent d'entrer dans la SPN :

Le Locle : Mmes Simone Favre, Louisa Piaget ; Mmes Jacqueline Duperrex, Annette Grandjean ; MM. Louis Ducommun, maître de dessin, Pierre Fellrath.

Les Brenets : Mme Berthe Fellay.

La Brévine : M. Gaston Tüller (le Bois de l'Halle).

Le Cerneux-Péquignot : Mlle Christiane Hildbrand.
La Chaux-du-Milieu : M. Jean-Pierre Schallenberger (le Cachot).

Brot-Plamboz : Mlle Françoise Ferrier (les Petits-Ponts).

Les Ponts-de-Martel : Mme Bluette Chablot, Mlle Jacqueline Blandenier ; MM. Robert Heniger, Jean-Jacques Spohn (Petit-Martel).

W. G.

jura bernois

Nouvelle école enfantine à Courfaivre.

Samedi 26 juin, les autorités et la population ont inauguré officiellement les nouveaux locaux de l'Ecole enfantine. C'était l'aboutissement d'environ cinq ans d'études pour permettre aux bambins non encore en âge de scolarité de profiter des locaux salubres et riants, répondant aux conditions actuelles d'hygiène et de travail. Le bâtiment, qui se situe au centre du village, comprend deux salles séparées par un préau couvert, orné d'ailleurs de fresques dues à notre collègue delémontain, M. Laurent Boillat, professeur de dessin au Collège, ainsi qu'un local destiné à la sœur gardemalade, l'école étant desservie avec grand dévouement par des sœurs de la Charité de Besançon.

Lors de la cérémonie officielle d'inauguration plusieurs personnalités prirent la parole, en particulier M. l'Abbé Schaller, curé et président de l'Œuvre des Sœurs, qui remercia tous ceux qui avaient permis la réalisation de ce beau projet. Il n'oublia pas de remercier l'Etat, particulièrement MM. Pétermann, inspecteur d'arrondissement, et Hess, architecte cantonal, pour ses subsides bienvenus (33%). Il souhaita aussi que les charges qui pèsent maintenant sur l'Œuvre chargée de l'administration ne soient pas trop lourdes, grâce à la compréhension de toute la population.

Vers le 20^e anniversaire du Foyer jurassien

Les délégués des communes et de l'Etat et les membres de la commission de surveillance du Foyer jurassien ont tenu séance sous la présidence de M. Henri Farron, de Delémont. Ce fut l'occasion pour le président de présenter son rapport d'activité ; il releva notamment les difficultés rencontrées par la commission pour obtenir le permis de bâtir de la nouvelle halle de gymnastique, à cause des mesures contre la surchauffe. Mais depuis le printemps dernier, le chantier a été ouvert, après que le crédit de 1 million de francs ait été obtenu. M. Fernand Chételat, directeur, présenta également un rapport, rappelant d'emblée que les choses belles sont difficiles. Il exposa les méthodes d'éducation qui sont actuellement en vigueur au Foyer jurassien, méthodes inspirées d'une pédagogie qui se

veut moderne et active. Il énuméra toutes les activités de l'établissement au cours de l'année.

Le Foyer s'ouvrit le 26 octobre 1945, avec 14 enfants. Aujourd'hui, après vingt ans d'existence, il compte 61 pensionnaires, 43 garçons et 18 filles, dont 8 Fribourgeois, 5 Neuchâtelois, 5 Vaudois et 3 Genevois. Pour marquer son 20^e anniversaire, une petite manifestation sera organisée en automne prochain.

Quinze millions pour l'Ecole de sport de Macolin

Le Conseil fédéral a demandé un crédit de 15 millions de francs pour agrandir l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin. Les motifs de sa demande sont la pénurie de place, l'impossibilité d'organiser de nouveaux cours et la lutte contre ce qu'il désigne l'amollissement de la jeunesse, dû semble-t-il à notre prospérité économique présente. Après les derniers Jeux olympiques, les résultats très modestes des représentants suisses ont fait l'objet de plusieurs interventions parlementaires. Les autorités fédérales n'ont pas laissé échapper ce problème ; elles pensent que cet amollissement met en danger la santé et la vitalité du peuple, mais elles ne cachent pas non plus que le renforcement de la force physique répond à des besoins militaires.

D'autres pays éprouvent les mêmes difficultés que la Suisse, mais l'on estime que notre pays se doit de ne pas se laisser distancer dans le domaine des sports. L'Ecole de Macolin étant le centre d'instruction suisse pour la culture physique, l'on se doit donc de pourvoir aux améliorations qui s'imposent.

Activité de l'Office d'orientation du Jura-Sud.

L'assemblée générale des délégués des communes constituant le syndicat de l'Office d'orientation professionnelle du Jura-Sud s'est tenue le 26 juin sous la présidence de M. Vaucher, de Cormoret. Peu à peu les communes du Jura-Sud ont compris que leur intérêt était de faire partie de l'Office ; c'est ainsi que celles de Lajoux et La Ferrière ont été admises en 1964, celles de St-Imier et des Genevez, en 1965.

M. Daniel Cetlin, orienteur professionnel, a défini une nouvelle fois le travail de son office et énuméré toutes les initiatives qui ont été prises au cours de l'année pour parvenir à une meilleure information. En automne 1965 paraîtra un « Guide jurassien d'information scolaire et professionnelle », brochure qui groupera toutes les possibilités qui s'offrent à la jeunesse jurassienne.

L'activité de M. Cetlin, secondé par M. Chollet, nouvel orienteur, et deux collaboratrices, se traduit, en chif-

imprimerie

vos imprimés seront exécutés avec goût

**corbaz
sa**

fres, par 350 consultations à l'Office de Tavannes, 40 examens à l'extérieur, 120 familles informées par correspondance, 31 séances d'information devant 320 élèves de l'école primaire et 305 de l'école secondaire, 500 adultes ayant participé aux réunions d'information et 131 demandes de bourses traitées.

L'Ecole cantonale à l'étroit

La remise des certificats de maturité à la promotion 1965 et la cérémonie de clôture de l'Ecole cantonale ont été l'occasion pour M. le Dr David Stucki, président de la commission de l'Ecole cantonale de Porrentruy, d'aborder les problèmes qui se posent à cet établissement. La principale préoccupation d'avenir demeure celle des locaux. Depuis une douzaine d'années, les autorités cantonales ont réalisé plusieurs projets intéressants l'Ecole cantonale — construction du centre sportif, édification de nouvelles serres, rénovation du jardin botanique, restauration de l'hôtel de Glèresse et celle, actuellement en cours, de l'église des Jésuites — mais le dernier agrandissement de l'Ecole remonte à 1936. Or le nombre des élèves a passé, depuis ce temps-là, de 260 à 560 ! Malgré toutes les améliorations que l'on a voulu apporter, il n'est plus possible de poursuivre dans les conditions actuelles. Tous les établissements scolaires de la ville ou presque ont vu ou voient se construire de nouveaux locaux ; l'Ecole cantonale, qui s'est montrée très patiente, ne voit rien de tel venir. Il est prévu qu'après le départ de l'Ecole normale de ses locaux, ceux-ci seront occupés par l'Ecole cantonale qui pourra ainsi s'étendre un peu plus à l'aise. Mais le projet de construction de la nouvelle Ecole normale attend depuis bien longtemps sa réalisation. C'est la raison pour laquelle M. Stucki a lancé un appel à l'autorité cantonale afin qu'elle mette tout en œuvre pour activer la construction de l'Ecole normale.

La création d'un home est aussi de première urgence. De plus en plus, les parents ont de la peine à trouver chambre et pension chez des particuliers ; le recrutement des élèves de l'extérieur en souffre nécessairement. Pour que l'Ecole cantonale ne devienne pas uniquement un établissement local, l'ouverture d'un home est fort souhaitée, car ainsi toute garantie quant au coût total des études pourrait être donnée. Mais ici encore, rien ne pourra être fait sans l'aide et la compréhension de l'Etat.

Association jurassienne des parents d'enfants mentalement et physiquement handicapés.

Grâce à l'initiative d'un groupe de parents d'enfants mentalement ou physiquement handicapés s'est créée, à Delémont, une association jurassienne en faveur de ces malheureux handicapés.

Arriération, déficience mentale sont des termes que l'on redoute généralement. Et pourtant ils expriment des réalités qui ne peuvent que faire réfléchir quand on sait que les enfants mentalement et physiquement handicapés de notre pays sont dix fois plus nombreux que les diabétiques, vingt fois plus que les tuberculeux et six cents fois plus que ceux qui ont souffert de la paralysie infantile.

Les parents de ces enfants « pas comme les autres » sont marqués par la souffrance, d'autant plus que n'importe quel parent peut devenir père ou mère de tels enfants. Les jeunes parents notamment n'y sont nullement préparés ; il faut beaucoup de temps pour accepter loyalement et sans fausse vergogne une réalité combien dure et pénible. Et pourtant, il importe de

tout mettre en œuvre pour assurer la meilleure éducation et le développement plus complet possibles des enfants handicapés. Plus que tous les autres, ces enfants ont besoin d'un véritable climat d'amour, un amour indispensable à leur épanouissement, qui leur permet de développer au maximum leurs possibilités. Leur équilibre psychique dépend de la protection, de la sécurité qu'ils trouvent autour d'eux.

Conscients de leurs lourdes responsabilités, les parents qui ont décidé la création d'une association jurassienne ne désirent pas attirer un sentiment de pitié sur eux et leurs enfants. Ils espèrent, par leurs expériences personnelles, mieux assurer l'éducation, la formation professionnelle et l'intégration dans la société de ceux pour lesquels ils sont prêts à consentir tous les sacrifices. Ils veulent entrer en contact avec les parents qui sont dans un cas identique au leur, collaborer avec les œuvres existantes, les écoles spécialisées, éventuellement promouvoir de telles institutions.

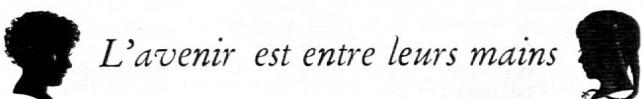
La tâche de cette nouvelle association est grande, car tout est presque à faire complètement. Seulement, les parents qui en ont été les initiateurs ont fait preuve d'une grande sagesse en pensant que le ciel ne les aiderait que s'ils s'aideraient eux-mêmes. Nul doute qu'ils trouveront de l'appui partout autour d'eux ; les enseignants, de toute façon, ne leur refuseront pas le leur !

Nouvelle revue stellienne.

Stella Jurensis a publié le deuxième numéro de sa « Nouvelle revue stellienne ». Elle comprend de sages réflexions de M. Charles Junod, ancien directeur de l'Ecole normale de Delémont, concernant l'initiation à la vie du normalien de son temps, le tout exprimé avec beaucoup d'humour et d'humanité ; une étude sur Tourgueniev, du Dr Serge Berlincourt, qui a tenu ainsi à remercier les Stelliens de la monographie qui lui a été consacrée dans le premier numéro ; des réflexions de M. Bernard Wilhelm, de Delémont, sur la Guerre civile d'Espagne.

Heureuse réédition de la revue stellienne de jadis qui satisfera sans doute les plus zélés de ses membres lorsqu'ils auront vu, en fin de brochure, que Stella Jurensis n'hésite pas à se poser en moraliste !

A. F.



HAUTERIVE

ÉCOLE DE SÉCRÉTARIAT ET DE COMMERCE

Rue du Petit-Chêne 11 — Lausanne
Téléphone (021) 23 23 97

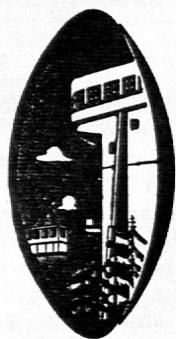
COURS DE SÉCRÉTARIAT
en 2 et 3 langues

COURS DE COMMERCE

(préparation à l'entrée en 2e année à l'Ecole supérieure de commerce et à l'apprentissage commercial, administratif, bancaire, etc.)

Début en avril et septembre.

Direction : T. Allaz, Dr ès sc. économiques, Lic. ès sc. pol., B. Bieri, Dr en droit.



Pour vos courses scolaires, montez au Salève, 1200 m., par le téléphérique. Gare de départ :

Pas de l'Echelle

(Haute-Savoie)

au terminus du tram No 8 Genève-Veyrier

Vue splendide sur le Léman, les Alpes et le Mont-Blanc.

Prix spéciaux pour courses scolaires.

Tous renseignements vous seront donnés au : Téléphérique du Salève - Pas de l'Echelle (Haute-Savoie). Tél. 38 81 24



La communication la plus rapide et la plus économique entre Ouchy et les deux niveaux du centre de la ville.

Les billets collectifs peuvent être obtenus directement dans toutes les gares ainsi qu'aux stations L-O d'Ouchy et du Flon.

POUR CHAQUE SPORT UN ARTICLE DE QUALITÉ

CHEZ
LE SPÉCIALISTE
Tél. 22 16 21

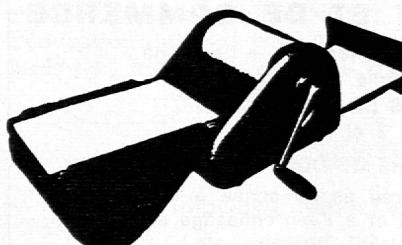


L'hôtel-pension

Lac d'Orschinen

s. Kandersteg O. B. (1600 m. d'altitude) se recommande pour sa bonne cuisine aux prix favorables pour des écoles et sociétés. Lits, dortoirs. David Wandfluh-Berger. Tél. (033) 9 61 19.

Reproduire textes, dessins, programmes, musique, images, etc., en une ou plusieurs couleurs à la fois à partir de n'importe quel « original », c'est ce que vous permet le



CITO MASTER 115

L'hectographe le plus vendu dans les écoles, instituts, collèges.
Démonstration sans engagement d'un appareil neuf ou d'occasion.

Pour VAUD/VALAIS/GENÈVE : P. EMERY, Epalinges, téléphone (021) 32 64 02.
Pour FRIBOURG/NEUCHÂTEL/JURA BENOIS :
W. Monnier, Neuchâtel - tél. (038) 5 43 70. — Fabriqué par Cito S.A., Bâle.

Le Service Educatif Itinérant de l'Association suisse en faveur des Arriérés

(section vaudoise)

cherche

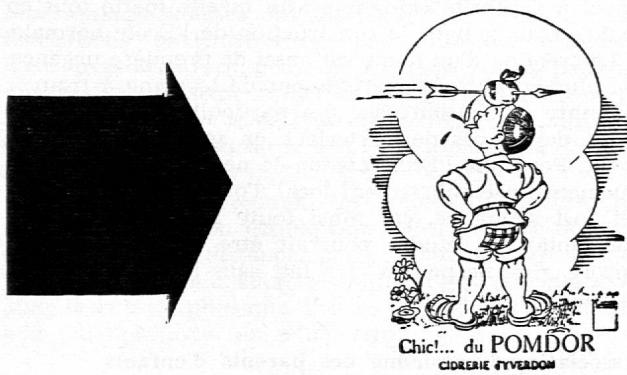
Une pédagogue pour enfants mentalement déficients.

On demande : Une formation pédagogique de base (par exemple maîtresse enfantine). Connaître un peu les arriérés et accepter de se perfectionner.

Savoir ou apprendre à conduire.

On offre : un travail stable, intéressant, indépendant, avec une rémunération calculée d'après la qualification.

Renseignements au Secrétariat des Centres éducatifs de l'ASA, 24 Mon-Repos, 1000 Lausanne.
Tél. : (021) 23 41 50 le matin.



Votre fournisseur pour :

Toutes fournitures pour l'enseignement de la reliure et du cartonnage :

Toiles, simili-cuir, papiers et cartons en tous genres, chevillières, tranche-fils, rubans, cordonnets, colles, fournitures, outils, machines.

Alfred Ramseyer AG

Berne, rue Erlach 16 b
Telefon (031) 23 58 58

partie pédagogique

Un grand savant rend hommage à l'Ecole primaire:

Invité par le Syndicat national des Instituteurs de France à l'occasion de sa session générale d'avril dernier, le biologiste Jean Rostand a présenté une conférence d'un intérêt extraordinaire sur le thème : « Nouveaux progrès dans la connaissance de l'hérédité humaine ».

L'Ecole libératrice du 25 juin en publie le texte intégral, dont nous reprenons ici la péroration. Ce document, bouleversant quand on songe à l'autorité scientifique et morale de l'auteur, mérite chez nous aussi la plus large audience.

Puisse un coup de boutoir d'une telle vigueur ébranler enfin les tenants d'une sélection scolaire précoce, dont le moins qu'on saurait dire est qu'ils ne se réclament guère, pour étayer leurs thèses, d'une attitude scientifique.



Jean Rostand

Dans l'état présent de la société, il y a une immense déperdition, un immense gaspillage de valeurs. Plus je vais, plus je vieillis, et plus forte se fait en moi la conviction qu'un grand nombre des humains, que la plupart des humains portent en eux des virtualités bien supérieures à celles que les conditions de leur vie leur permettent de réaliser.

Vous le pensez aussi, Mesdames et Messieurs, puisque je lis dans votre Bulletin d'information (dont le thème est : Sauver et ennoblir l'école primaire) sous la plume d'un de vos rapporteurs :

« Quand on se penche avec attention sur ce problème, et que l'on constate le gaspillage des valeurs dès l'enfance... gaspillage dû aussi bien à l'inconscience et à l'égoïsme des parents qu'à la pauvreté des moyens destinés à les aider, on ne peut qu'être stupéfait de voir qu'aucun de nos ministres n'a pris conscience clairement et nettement de ces problèmes. »

Oui, gaspillage de valeurs, dû à toutes sortes de causes : difficultés économiques, difficultés familiales, difficultés psychologiques, insuffisance des conditions de l'enseignement.

Combien d'enfants ne paraissent sots, incapables de progrès, que par suite de blocages affectifs, d'inhibitions, de difficultés plus ou moins névrotiques, de perturbations, de troubles caractériels qui empêchent le sujet de s'adapter au milieu scolaire, ou même contrarient initialement le développement de l'intelligence.

Ces blocages, ces inhibitions peuvent être dus à des traumatismes affectifs, survenus en bas âge, à des relations défectueuses avec les parents ou avec l'entourage dont seule une cure psychanalytique, ou tout au

moins d'inspiration psychanalytique, pourrait corriger les effets.

La carence intellectuelle du milieu familial peut aussi faire déterminer chez l'enfant un retard, une gaucherie dans l'expression, qui risquent d'être pris pour faiblesse d'esprit alors que celui-ci est parfaitement normal.

Que d'erreurs, de malentendus sont possibles quand il s'agit de juger une ébauche humaine !

Méfions-nous, en ce domaine, de jugements sommaires, de diagnostics et de pronostics sans appel !

Pour ma part, abstraction faite des mongoliens et des débiles mentaux caractérisés, soit au plus 10 % de la population, je n'ai pas rencontré beaucoup d'enfants qui soient vraiment des sots, mais j'ai rencontré beaucoup d'assotis, d'ahuris, d'emmurés, de meurtris, d'accablés, d'anémies, de figés, de terrorisés, d'obsédés, en un mot de détériorés, d'abîmés par des causes extérieures.

Je pense que si l'on pouvait évaluer les ressources natives des individus, celles qui sont inscrites dans leurs acides nucléiques, dans leur code génétique, on aurait de grandes surprises et l'on s'apercevrait que la nature est beaucoup plus généreuse qu'on ne le pense d'ordinaire.

Je pense, de surcroit, que malgré les difficultés psychologiques et familiales, un bon nombre des écoliers, si on leur en donnait les moyens matériels, pourraient atteindre, intellectuellement, à un niveau considéré comme très élevé.

Il paraît qu'un membre du Commissariat général à la Productivité aurait dit ceci :

« En majorité, les gens ne sont pas intelligents et il est vain de penser, surtout avec les moyens pédagogiques dont nous disposons actuellement — avec d'autres moyens, je n'en sais rien, mais j'ai peur que les termes du problème ne soient pas tellement changés — il est vain de penser, dis-je, que nous puissions former plus de quelques milliers ou de quelques dizaines de milliers de personnes hautement qualifiées, cela dans un pays de 44 millions d'habitants. »

Une telle déclaration me paraît tout bonnement monstrueuse, elle est certainement erronée. En tout cas, je ne vois pas le moyen de la concilier avec celle d'un grand savant, Alfred Giard, qui, lui, n'hésitait pas à affirmer que « plus de la moitié des enfants de nos lycées et même de nos écoles primaires pourraient être d'excellents naturalistes. »

Faut-il donc penser que l'excellence de notre métier requiert un si faible degré d'intelligence ?

Qui oserait enfin contester que les différences criantes du milieu social suffisent à inégaliser pesamment toutes les chances, au départ de la vie ? Dans une société aussi inéquitable que la nôtre, il n'est pas sérieux de parler d'égalité devant l'instruction. Il ne saurait y avoir de réelle démocratisation de l'enseignement que lorsque tout le reste sera démocratisé.

« Rien ne sera fait — dit l'un de vous — tant qu'au départ n'existera pas, effectivement, pour tous les enfants de France, l'égalité des chances devant la vie. »

Si nous voulons cette égalité, c'est parce qu'elle est juste, et aussi parce qu'elle serait féconde.

Vanter l'importance de l'éducation dans la formation de l'être humain, ce serait avec vous, Mesdames et Messieurs, enfouir une porte largement ouverte. Simplement, je me permettrai de rappeler ce que la biologie, pour sa part, peut avoir à dire à ce sujet.

Pour le biologiste, toute personne humaine est l'œuvre de deux composantes essentielles : l'hérédité et le milieu.

L'hérédité, ce sont les chromosomes, les gènes, et, en dernière analyse, ces acides nucléiques dont nous avons parlé. Le milieu, c'est l'ensemble des conditions auxquelles l'individu est soumis ; et, s'agissant de la construction de la personne spirituelle, l'éducation représente évidemment une condition majeure : elle est le moyen principal par lequel les acides nucléiques de l'individu vont pouvoir s'exprimer sur le plan intellectuel et moral.

Écoutons, sur ce point, l'éminent biologiste Albert Vandel :

« L'éducation permet à l'enfant d'acquérir psychiquement et non organiquement, donc avec une extrême rapidité, une bonne part de la vaste somme des connaissances capitalisées par l'humanité au cours des âges. »

« L'éducation assure la transmission et la conservation du patrimoine intellectuel de l'humanité ; mais c'est aussi la seule méthode dont nous disposons aujourd'hui pour éléver le niveau humain. »

« Il ne s'agit pas de savoir si l'éducation du peuple est utile, elle met en jeu le sort même de l'humanité. »

Quand le biologiste souligne ainsi l'importance de l'éducation, il se rencontre avec les philosophes, les sociologues, les moralistes.

Charles Renouvier disait : « Instruire, c'est civiliser. » Le Père Didon : « Le plus grand peuple est celui où l'organe de l'instruction est le plus parfait. » Michelet : « La première partie de la politique est l'éducation, la seconde l'éducation, la troisième l'éducation. » Et n'oubliions pas que Renan qui disait que le seul ministère qu'on pût prendre au sérieux était celui de l'Instruction publique...

Et c'est bien pourquoi, dans un pays qui se respecte, l'instruction devrait être le premier souci du gouvernement.

Exiger cela, ce n'est pas faire de la politique, c'est suivre les leçons de la biologie et de l'hygiène spirituelle. C'est aller dans le sens de l'évolution ; c'est ne pas admettre que l'humanité n'ait pas à sa disposition le plus grand nombre d'encéphales en bon état de fonctionnement.

S'il est un devoir qui soit impératif et qui ne soulève aucune objection, c'est bien celui de faire collaborer à l'avenir le plus de neurones possible.

Mais le biologiste a encore autre chose à dire sur l'enseignement, et tout spécialement sur l'enseignement primaire.

Ici encore écoutons Vandel :

« L'éducation est une méthode embryologique, qui, au lieu de s'exercer sur l'embryon, s'applique à l'enfant.

« Le développement psychique n'est pas sans présenter des analogies avec l'ontogénèse organique, et l'éducation rappelle, en bien des points, les interventions expérimentales tentées par les embryologistes. »

Méthode embryologique, dit Vandel, de l'éducation. Or, il faut être vraiment peu biologiste, et fort ignorant des lois du développement, pour ne pas savoir que les interventions de l'expérimentateur sont d'autant plus efficaces, d'autant plus opérantes, qu'elles s'exercent plus tôt, plus précocement, sur une matière plus malléable, plus plastique.

C'est donc assez dire l'importance privilégiée de l'éducation la plus précoce, c'est-à-dire de l'éducation primaire.

Le mot « primaire » pour le biologiste, je veux y insister, a une résonance toute particulière et bien différente de celle qu'il peut avoir dans l'opinion commune.

Lorsqu'on fait l'analyse causale des procédés de la formation de l'être, du développement embryonnaire, on met en évidence le jeu de certains agents que l'on qualifie d'inducteurs ou d'organisateurs et qui sont, au départ, à l'origine des changements successifs que subira l'embryon. Il y a des inducteurs primaires, secondaires, tertiaires. Les inducteurs primaires étant ceux qui interviennent dès les stades initiaux, ceux qui commandent à la mise en place des ébauches fondamentales, qui posent les assises de l'organisation future.

Une induction primaire est responsable des événements décisifs de l'ontogénèse, de ceux qui seront de la plus grande conséquence pour la suite du développement.

Ainsi, aux yeux du biologiste, le mot « primaire » n'apparaît pas comme un terme minoratif mais comme un terme majoratif.

S'il est vrai que l'enseignement primaire est celui qui provoque les inductions fondamentales dans le domaine de l'esprit, nous pouvons affirmer qu'il y aurait un grave contresens biologique à ne pas lui attribuer l'importance majeure.

Vous le savez mieux que moi, Mesdames et Messieurs, mais j'ai le plaisir à le redire devant vous, votre rôle est moins de munir l'esprit que de le former, de le préparer, de l'organiser. Apprendre à apprendre, apprendre à raisonner, créer les conditions d'un jugement droit, habituer l'enfant à ne pas se payer de mots, à ne pas dire qu'il comprend s'il ne comprend pas, à ne pas croire qu'il sait quand il ne sait pas, éveiller l'appétit du savoir, donner l'exemple de l'honnêteté, de l'humilité envers le vrai, enseigner la tolérance dans les débats, inculquer le respect du prochain, le respect de l'homme en tout homme, c'est-à-dire déposer en lui les bonnes semences de la civilisation, quelle tâche est la vôtre !...

Vous avez le privilège de consacrer vos soins à cette période capitale du développement, où l'être humain étant le plus près de ses origines cellulaires détient en ses acides nucléiques les plus vastes potentialités.

C'est donc vous qui portez la responsabilité d'influer sur l'esprit de l'enfant au moment où il est le plus habile, le plus indifférencié, donc le plus déterminé et par là même le plus riche. C'est par vos mains que passe la plus grande masse de possible. C'est de vous, d'abord, en premier, que dépend l'avenir du pays.

Jean Rostand.

Un exemple pratique de recherche pédagogique

Le très intéressant bi-mensuel vaudois « Domaine public », animé par notre collègue secondaire André Gavillet, publie dans son numéro du 10 juin dernier un article qui donne à réfléchir à beaucoup de points de vue.

L'admiration pour les pionniers dont il décrit les efforts quasi bénévoles s'y mêle à l'inquiétude de voir s'accuser toujours davantage la disproportion des moyens mis en œuvre par les tenants du pouvoir économique avec ceux dont disposent les responsables de l'investissement public numéro un : l'éducation populaire.

Lever de rideau

Les transports publics ont encore cette vertu, malgré leurs désagréments, qu'ils favorisent le hasard des rencontres. Non, ce n'est pas le début d'un roman. Un monsieur qui fait du marketing était accroché, lui aussi, bras tendus, à la poignée du wagon. C'était une connaissance : on cause.

Nos enquêtes d'étude de marché, disait-il, sont sérieuses. Pour savoir ce que désirent les gens qui ne savent pas ce qu'ils se veulent, on ne leur pose pas de questions directes, car alors « ils rationalisent ». Il vaut mieux qu'ils associent, qu'ils projettent ; ou bien alors on les fouille quasi psychanalytiquement. Puis, dans une deuxième phase, on teste le moyen de communication mass médiamente le meilleur. Notre technique est parfaite; la preuve : la C.D.U. de M. Erhard nous a confié la mise au point de sa campagne d'affichage pour cet automne. Mais c'est un cas particulier, car nous sommes plutôt spécialisés dans le lancement des nouveaux produits. Nous travaillons surtout dans l'analyse qualitative qu'il faut distinguer de la quantitative, etc.

— Que coûte une enquête ?

— On a déjà quelque chose pour 15 000 francs. Mais pour une analyse « sérieuse », il faut compter 80 000 francs.

— Et vous avez des clients ?

— Beaucoup.

Un film d'animation

Un maître d'un collège secondaire lausannois, M. Roger Christe, qui a le goût du dessin, de la pédagogie et qui ne considère pas l'enseignement de la grammaire comme un pensem, a décidé de faire un film pour faciliter, à des enfants de douze ans, l'assimilation des fonctions logiques élémentaires de la phrase. Un cinéaste, M. Ansorge, lui prête le concours de son expérience technique, M. Prébandier, du séminaire pédagogique, se charge de l'accompagnement musical du film.

Il s'agit d'un film en couleur. Des découpages, selon une symbolique précise, figurent les fonctions logiques. Et, comme le film est tourné selon le procédé d'animation, la phrase vit. Par exemple, le verbe n'est plus le symbole abstrait d'une action : l'action se voit sur l'écran, elle se réalise au moment même où on l'évoque. L'explication grammaticale acquiert au cinéma une évidence immédiatement intelligible.

Quelles conclusions peut-on tirer d'une telle tentative ?

Le rendement

D'abord pour les enfants le plaisir d'apprendre. Nous le savons par des témoignages, directs, non sollicités et éloquents au-delà de l'attrait de la nouveauté. L'image d'ailleurs ne flattait pas leur passivité. Entre les différentes séquences étaient intercalées des questions suivies d'un silence et d'un temps de réflexion. Puis la réponse était donnée dans le commentaire.

Ensuite le rendement du film est testé. Il se révèle non par le substitut de l'enseignement ordinaire, mais comme un excellent outil de contrôle de l'assimilation, principalement au moment des révisions lorsque l'élève doit faire brusquement la synthèse des notions étudiées. Il permet notamment, et c'est le résultat peut-être le plus intéressant, de réduire fortement la disparité d'assimilation entre les classes. Enfin, cette méthode a les vertus de toute innovation pédagogique. Parce que nouvelle, on contrôle son efficacité. L'enseignement se définit alors comme un rapport précis entre une méthode (un outil) et un résultat contrôlable.

L'encouragement à la recherche

Une telle tentative rencontre chez les responsables une sympathie prudente, car un film coûte.

Où trouver l'argent ? Rien n'est prévu au budget pour la recherche. Finalement le séminaire pédagogique décide de prélever sur les faibles crédits qui lui sont alloués 3 500 francs pour permettre à l'expérience de démarrer. Auteur et cinéaste acceptent de travailler dans des conditions exceptionnelles parce qu'ils croient à l'utilité d'un outil pédagogique dont la valeur ne peut malheureusement pas être démontrée à priori. L'un prend sur ses vacances, sans compter le temps nécessaire à l'élaboration des dessins. L'autre, qui n'appartient pas à l'enseignement, assume la plus grande partie des charges financières ; un tel film exige un mois de tournage.

Une première expérience étant faite, il faudrait poursuivre, multiplier les essais. Est-ce possible ? Peut-on libérer le maître d'un nombre suffisant d'heures d'enseignement ? Sera-t-il un précédent ? Quel statut lui donner ?

En fin de compte c'est le mérite très grand de ce film parce qu'il est un travail de pionnier, de montrer qu'il n'y a pour l'instant aucun financement prévu pour l'encouragement de la recherche pédagogique et aucun statut pour le chercheur. Et pourtant, c'est de cette recherche-là, recherche appliquée, pratique, créant des outils de travail, que nous avons besoin. C'est par elle que passe la revalorisation de l'école et du métier d'enseignant.

Baisser de rideau

Les entreprises privées, et par elles, indirectement les consommateurs, consacrent sans la moindre difficulté, des 80 000 francs au marketing afin que puissent être créés de nouveaux besoins artificiels. Mais la recherche pédagogique, qui serait le plus utile des investissements, cherche encore ses premiers appuis.

L'enseignement en 1985

Deux industriels français, Silvère Seurat et Georges Archier, exposent dans la revue parisienne « Réalités Femina-Illustration » (février 1965) un plan d'aménagement scolaire qui laisse loin derrière lui les réformes les plus audacieuses entreprises à ce jour.

C'est le point de vue de l'industriel — les auteurs ne s'en cachent pas — et nous le donnons comme tel, nous réservant de livrer au lecteur quelques réflexions personnelles en fin d'article.

Cela pourra paraître sacrilège, des industriels qui viennent faire des recommandations sur l'enseignement. Loin de nous l'idée de nous substituer en quelque manière aux spécialistes de ces problèmes. Mais d'abord Archier comme médecin, moi Seurat comme ancien élève de l'X, nous avons pratiqué longuement les écoles, avant de devenir des industriels. Et puis l'industrie, est-ce que cela ne représente pas un très large pourcentage du marché du travail, ses exigences quant à la qualité de l'homme que les écoles lui fournissent ne peuvent être totalement ignorées. Enfin il apparaît que l'enseignement est un domaine tellement primordial, qui conditionne à tel point l'avenir du pays, que toutes sortes de gens, ayant aujourd'hui pris conscience de cet enjeu, cogitent sur ce que devrait être l'enseignement de demain, des psychologues, des médecins, des sociologues — et pourquoi pas des industriels ? Tout le monde est bien d'accord : l'évolution de la France en 1985 sera largement fonction de la structure et des méthodes d'enseignement mises en œuvre d'ici là. En tant qu'industriels ayant à utiliser des hommes, Archier et moi nous nous efforçons de résoudre depuis vingt ans les problèmes de formation du travailleur à l'entreprise, nous déterminons le profil idéal de l'homme à former, ses aptitudes, ses connaissances, ses attitudes, nous essayons de trouver le canal de communication qui amène les hommes au niveau du poste, en un mot, quel est l'enseignement le plus adéquat.

D'abord, quels seront les besoins en 1985 ? Le monde sera très rapidement évolutif, beaucoup plus qu'aujourd'hui, une usine sera démodée au bout de quatre ans, démolie et reconstruite, au lieu de durer un demi-siècle ; beaucoup de médicaments seront périmés après deux ans d'usage, la thérapeutique se renouvelera sans cesse, on changera de train tout le temps. Et puis des activités nouvelles se créeront sans discontinuer. D'où la nécessité pour la France, et toutes les branches industrielles d'acquérir une très grande souplesse, une possibilité de reconversion permanente. Déjà aujourd'hui les Travaux publics recrutent des bacheliers et en font des spécialistes en neuf mois ; les banques recrutent également leurs démarcheurs au baccalauréat. Nous estimons que ce bouleversement sera général. Tout le monde sera bachelier, et chacun aura une spécialité provisoire dès le bac.

Si l'on se transporte en 1985, pour la plupart des observateurs trois lignes de force paraissent se dégager : d'abord le *nombre*, l'accroissement de la population, ce qui implique un enseignement de masse. Ensuite le *besoin de qualité*, traduisant à la fois le désir de promotion de chacun, et la nécessité d'hommes formés à l'analyse et à la réflexion (les techniques

allant toujours en s'affinant). Enfin l'accélération de l'évolution, qui imposera une adaptation permanente. Et puis la notion de rentabilité : il est évident qu'un déchet de 60 % aux examens, comme aujourd'hui, ne permettra d'obtenir ni le nombre ni le rendement nécessaires. Or nous avons constaté que les critères précédents, quantité, qualité, prix, étaient exactement les mêmes que lorsque vous lancez une production industrielle. Nous nous sommes alors mis à réfléchir à une organisation de l'enseignement, qui couvrirait les mêmes étapes qu'une organisation de la production, et se traduirait ainsi : d'abord l'étude des programmes, en fonction de la population à enseigner, et des emplois à pourvoir. Ensuite la préparation de l'enseignement en fonction de cette situation. Enfin la diffusion de l'enseignement préparé.

Cette réforme qui vise à diffuser à des élèves de plus en plus nombreux et à des adultes (formation permanente) un enseignement de plus en plus diversifié et de qualité accrue (maximum 5 à 10 % d'échecs aux examens) s'inspire de certains des principes qui ont permis à l'organisation scientifique de la production de se substituer aux méthodes de production artisanales. Enseignement artisanal : le professeur fait tout lui-même (prépare et diffuse) pour une classe de quarante élèves. Organisation de l'enseignement : celui qui prépare n'est pas celui qui diffuse, et aucun groupe n'a plus de douze à quinze élèves.

Si en 1910 on avait rassemblé les deux ou trois grands patrons de l'automobile, en leur disant : dans vingt ans vous devrez sortir des millions de voitures parfaites à tel prix, quels moyens vous faut-il, qu'auraient-ils répondu ? C'est impossible, il n'y a pas assez de monde pour fabriquer toutes ces voitures. Exactement comme on nous répond aujourd'hui : enseigner tous les Français, et de façon permanente, c'est impossible. Mais si, c'est possible. Entrons dans le détail, en insistant seulement sur les idées qui nous semblent les plus fécondes.

1. Nous séparons la préparation de l'enseignement et sa diffusion. Nous pensons en effet que la préparation pourrait se faire à la fois pour l'ensemble du pays. Elle serait l'œuvre d'équipes d'élite, spécialisées, dirigées par d'excellents professeurs, et comprenant des programmateurs, des psychologues, des cinéastes, des maquettistes, des dessinateurs, etc., plus un ou plusieurs groupes d'élèves servant au fur et à mesure à tester la valeur et la bonne communication de l'enseignement en cours d'élaboration. La mise au point de l'ensemble d'un programme tracé dans ces conditions est analogue à celle d'une fabrication en série dans l'industrie. Compte tenu de l'évolution des techniques pédagogiques et de communications, l'ensemble des matières est dosé et ordonné minutieusement séance par séance. Le psychologue procède à l'étude de la population à enseigner et décèle les motivations des élèves ; le programmateur construit les progressions (nous estimons comme les Américains que pour transmettre un savoir, celui-ci doit être découpé et ordonné en progression par « pas élémentaires », d'où la nécessité d'une programmation extrêmement fine, associée pas à pas avec des tests, de manière à s'assurer que le cerveau auquel on s'adresse a compris et assimilé le savoir qu'il aura à utiliser) ; le dessinateur-maquet-

tiste réalise des auxiliaires visuels ; un autre spécialiste recherche les aides sonores ou tactiles, compléments indispensables au texte ou le précédent ; enfin le professeur qui dirige l'équipe décide de la nature, du moment et de la place de l'intervention des auxiliaires pédagogiques, notamment de la télévision et des machines à enseigner, utilisées pour réviser ou contrôler les connaissances.

Toute cette préparation aboutit à un « livre du maître », testé et amélioré jusqu'à la perfection, qui peut dès lors être utilisé par un instructeur d'un niveau à peine supérieur à celui de l'élève, suivant une pédagogie active et avec la certitude d'une bonne qualité de la communication. Un autre livre, celui de l'élève, est élaboré en même temps que celui du maître. Ainsi ce sont les blouses blanches, les *know how*, qui préparent, et les blouses bleues qui appliquent, comme dans l'industrie.

Vous voyez que dans une première phase nous étudions la préparation pédagogique de la matière à transmettre et de la communication en fonction du niveau des élèves et des instructeurs. La communication est très défectueuse aujourd'hui. Un enfant n'a que des zéros en maths, son professeur change, et le voilà dans les premiers de sa classe. En substituant au maître, denrée qui se raréfie, le bon manuel, élaboré avec le concours de l'élite des professeurs, et testé avant d'être mis dans le commerce (tout professeur ayant une astuce l'envoie au laboratoire pédagogique, exactement comme l'atelier envoie une idée au bureau des méthodes dans l'industrie), nous résolvons aux deux tiers le problème de la diffusion. Celle-ci pourra dès lors être confiée à des instructeurs de niveau plus élevé, possédant des connaissances et une expérience à peine supérieures aux élèves dont ils sont en quelque sorte l'image, mais rodés à l'animation de séances de travail suivant un mode très particulier. L'instructeur d'élèves de quatrième peut être un élève de première ; l'instructeur d'ouvriers peut être un agent de maîtrise. L'essentiel est que le manuel soit parfaitement au point, et que le groupe ne dépasse pas douze à quinze élèves.

Le moniteur avec ses dix élèves représente pour nous le meilleur procédé de communications. Nous l'avons rodé, toujours avec des résultats impressionnantes. Dans la conception actuelle de l'éducation nationale, il y a confusion entre *préparation* et *diffusion*. Ce qui impose un haut savoir au professeur, donc une spécialisation verticale étroite, qui se traduit dans l'esprit des élèves par un cloisonnement inévitable entre les disciplines : il y a les sciences naturelles, il y a la physique, il y a les lettres, ou plutôt M. Untel, ou Mme Untel, dont la personnalité influe inévitablement sur le goût ou le dégoût (souvent définitif hélas, sans appel) de l'élève pour telle ou telle discipline. D'autre part chaque professeur prépare son enseignement à l'intention de ses seuls élèves, et le travail énorme ainsi effectué ne profite chaque fois qu'à quelques-uns. C'est une déperdition impardonnable en période de pénurie.

2. Nous préconisons la réduction du nombre de programmes de base et du temps de spécialisation. En effet nous avons constaté que lorsqu'un ingénieur des Mines, de l'Électricité, etc., devient à trente ans chef de service ou à quarante ans directeur général, ce qu'on apprécie en lui ce n'est pas la marque technique de son école d'origine, ni sa valeur dans les matières sur lesquelles il a été jugé. En revanche, on

citera son bon sens, sa connaissance des hommes, la façon dont il aborde les problèmes, son art de la rédaction concise, l'autorité qu'il exerce sur le groupe, comment il sait s'entourer de bons collaborateurs ou animer une équipe.

« SIX MOIS SUFFISENT POUR FORMER UN SPÉCIALISTE »

Sur un autre plan, prenez un ouvrier auquel pendant trois ans on a enseigné le métier d'ajusteur. S'il devient dépanneur de Diesel, il n'aura plus jamais à se servir d'une lime, car toutes les pièces sont interchangeables. Le drame de mon ajusteur, dès qu'on veut en faire un électro-mécanicien, c'est qu'il oppose une solide résistance, lui qui a appris pendant trois ans le métier d'ajusteur. Or la conception des programmes d'enseignement devrait permettre, faciliter, provoquer même la constante mutation des adultes, faute de quoi on assistera à la révolte permanente des hommes contre l'évolution des choses. Des spécialisations courtes, de l'ordre de six mois, possibles aux divers niveaux de sortie de l'enseignement général, mais tenant compte presque au jour le jour des plus récents progrès des techniques intéressées, prépareraient l'élève au métier d'aujourd'hui, et non à celui d'hier.

Si l'on nous objecte que ce temps de spécialisation est trop court, nous répondrons par l'exemple d'Egletons. La Fédération des Travaux publics nous a demandé il y a quelques années d'appliquer nos méthodes à son école d'apprentissage d'Egletons, en Corrèze. Il s'agissait de mettre en place une année scolaire, après le service militaire, permettant aux jeunes gens de devenir en quelques mois chefs de chantier, petits cadres, afin de répondre aux besoins croissants de la profession dans cette catégorie de personnel. Où trouver les professeurs ? Débrouillez-vous, nous a-t-on dit.

Pendant quatre mois, nous avons enquêté auprès d'une quarantaine d'entreprises, afin d'étudier la situation, définir le poste idéal répondant aux besoins, rechercher et sélectionner quelques animateurs nécessaires à la formation des élèves. Dans une deuxième phase, nous avons formé six animateurs, rassemblé une documentation, étudié tous les problèmes matériels (locaux, laboratoires, moyens). En troisième lieu, pendant sept mois, nous avons ordonné des programmes, rédigé des « monstres » séance par séance, testé les résultats, élaboré l'emploi du temps, installé les locaux, recruté et sélectionné les élèves, étudié le système de notation, tapé les manuels. Au bout d'un an de préparation, notre classe a commencé à fonctionner *sans professeur*, avec quarante élèves et six moniteurs, et environ quatre cents séances programmées, chacune étant soigneusement triturée, ordonnancée, découpée, de telle sorte que le moniteur, appuyé sur ce seul tuteur, puisse se consacrer à l'animation du cours. Cette très minutieuse préparation préalable, distincte de la diffusion, a permis de substituer au professeur des animateurs choisis dans le milieu professionnel. L'année suivante, on a recruté les animateurs parmi les élèves de la promotion sortante : l'école est ainsi devenue auto-formatrice de son personnel enseignant. En un an, nous avons entièrement formé quarante chefs de chantier, dont les notes oscillaient entre 16 et 19 sur 20. Pas un retardataire, ni un recalé. Il faut dire que grâce à un nouveau système d'auto-notiation permanent fondé sur l'honnêteté des élèves, nous sommes en mesure à tout moment de vérifier :

- 1) si l'élève a compris ou non,
- 2) s'il sait utiliser ce qu'il a compris, et
- 3) si l'instructeur diffuse convenablement ou non l'enseignement préparé à l'avance.

Si l'on compare notre méthode à la méthode américaine, dans laquelle l'aboutissement du processus pédagogique se réalise le plus souvent dans la situation « élève-machine à enseigner », on observera que pour nous la phase d'acquisition des connaissances se réalise dans la situation « instructeur animant un petit groupe d'élèves ».

« L'ENTREPRISE PEUT DEVENIR UNE UNIVERSITÉ »

Cela nous semble à la fois plus fructueux et plus économique. Pour une heure de programmation sur machine, nous comptons soixante à quatre-vingts heures de préparation. Pour une heure de programmation avec moniteur, la préparation n'est que de huit heures. Le marché étant très ouvert, pourquoi se priver des moniteurs ? Il reste qu'on utilisera la machine à enseigner pour le contrôle et les révisions.

On nous objectera que nous avons surtout l'expérience des adultes. En ce qui concerne les enfants, il nous semble néanmoins que le professeur unique devrait être maintenu, au moins jusqu'à la classe de troisième incluse. Avec un livre du maître, mettant au point les auxiliaires pédagogiques. Les manuels admirablement dosés et composés sont alors adressés à tous les établissements de France. Là, dans chacun, les élèves sont rassemblés par petits groupes de dix, sous la conduite d'un instructeur. Un professeur contrôlant environ dix instructeurs, soit cent élèves, et les réunit périodiquement pour des exposés magistraux. *Le travail ainsi réparti permet de ne pas augmenter le nombre des professeurs, même si celui des élèves a quasiment doublé.*

Le recrutement et la formation des instructeurs se font de la façon suivante. Dans les grandes écoles et à l'Université, en conservant une année de plus certains volontaires, ou en utilisant par roulement les élèves eux-mêmes. Dans les classes jusqu'à la troisième, en prolongeant l'instituteur primaire par un instructeur unique, qui appuyé sur le manuel conçu séance par séance, guide les élèves dans toutes les matières à enseigner. Entre les deux, avec l'aide de jeunes gens exemptés du service militaire pour remplir cette mission pédagogique. Nous estimons en effet inévitable que le pays en vienne à mettre sur le même plan le service de l'armée et le service civil national, avec les options pédagogie, sociologie, recherche...

Parallèlement à l'enseignement public, serait organisé l'enseignement permanent des adultes. Chaque fédération professionnelle disposant d'un établissement pilote où seraient préparés des enseignements spécialisés pouvant être diffusés à tous les niveaux. Les « notables » de l'industrie et des affaires exerceraient, à côté de leur métier, des fonctions d'enseignement soit dans le cadre de l'entreprise, soit à l'Université. Dans cette optique, chaque entreprise deviendrait elle-même une sorte d'université, les jeunes apportant aux anciens les derniers progrès des sciences, les anciens transmettraient aux jeunes leur propre expé-

rience et leur connaissance des problèmes de l'entreprise.

C'est grâce à l'organisation, la normalisation, la séparation entre les tâches de préparation et de lancement — complexes mais exécutées une fois pour toutes — et les tâches de fabrication, simplifiées lorsque la préparation est bien faite, que l'industrie a réussi à atteindre simultanément les trois objectifs de quantité, de qualité et de prix. Même si cette perspective a de quoi effaroucher certains, nous estimons que l'enseignement pourrait avec profit retenir de l'expérience industrielle au moins quelques leçons compatibles avec sa mission et son génie propre.

Silvère Seurat et Georges Archier.

Nul ne conteste que l'organisation scolaire actuelle est surannée et peu « rentable ». Les travaux du professeur Girod sur les retards scolaires à Genève le prouvent éloquemment, ainsi que le fait insuffisamment relevé que dans le canton de Vaud, par exemple, un seul élève obtiendra son bachelot sur cinq entrés dans l'enseignement secondaire à dix ans.

Que le remède se trouve dans un changement profond des méthodes plutôt que dans un aménagement structurel, j'en suis de plus en plus persuadé. L'herbartisme qui imprègne encore fortement notre génération d'enseignants a probablement fait son temps, avec sa rigueur schématique et sa fameuse leçon en quatre points.

Les travaux d'un Freinet, d'un Cousinet, ont définitivement ébranlé le concept du maître omnipotent et omniscient déversant son savoir sur une classe immobile d'élèves plus ou moins réceptifs. Toujours plus nombreux, des pédagogues adroits s'efforcent d'« activer » leurs élèves, se retirant eux-mêmes au second plan avec le rôle d'organisateur et de conseiller.

C'est dans ce sens que doit évoluer l'école, car seule une éducation progressive à l'autonomie, à la libre recherche, à l'art d'apprendre, au travail d'équipe, pourra faire de l'enfant d'aujourd'hui l'adulte adaptable et le travailleur interchangeable que la société exigera demain.

Mais de là à suivre les industriels Seurat et Archier quand ils proposent de rationaliser la « production » scolaire en dissociant systématiquement préparation et diffusion de l'enseignement, il y a un pas que nous ne sommes pas prêts à franchir. Cette division du travail et cet émiettement des responsabilités peut avoir fait ses preuves dans l'économie, elle fait trop abstraction des relations d'ordre personnel et affectif entre maître et disciples pour que nous puissions, nous éducateurs, envisager sans réagir cette mécanisation de l'école.

L'éducation est une œuvre qui va bien au-delà de la transmission du savoir. Elle est et restera notre tâche première, et l'honneur de notre métier.

J.-P. R.

Des mots qui font mal

Un collègue genevois, indigné par l'inconséquence de langage d'un journaliste relatant le drame survenu lors d'une course d'école nyonnaise, nous a remis copie de la lettre envoyée à l'auteur de l'article.

Bien que le programme de parution de l'*« Educateur »* nous contraigne à la publier avec un retard qui ne manquera pas de raviver la douleur des parents et du maître si cruellement éprouvés, nous ne saurions la passer sous silence. Les courses d'école et les responsabilités qu'elles impliquent pèsent d'un tel poids dans le cahier des charges de l'enseignant que nous ne devons pas tolérer sans réagir une appréciation si légère de notre tâche en ces occasions.

Monsieur,

Vous avez laissé passer dans votre article relatant la course d'école tragique au glacier du Trient quelques mots qui, plus que malheureux, sont inadmissibles et détruisent, en un coup de plume facile, l'effort particulièrement soutenu que fournissent les membres du corps enseignant qui préparent avec minutie, année après année, les nombreuses courses scolaires.

En effet, vous nous permettez d'écrire « les élèves ...reprirent le chemin du retour en chahutant comme il se doit en pareille occasion. »

Vous ne semblez pas vous rendre compte de la responsabilité qu'endossoient ceux qui organisent ces excursions, ni du souci constant qui les accompagne du départ à l'arrivée. Ces préoccupations, le département de l'instruction publique de Genève les connaît et en fait part à chaque parent d'élève sous la forme d'une circulaire dans laquelle il invite les parents à faire le nécessaire pour que leurs enfants se montrent parfaitement disciplinés et obéissants tout au long de l'excursion. Si on ne déplore en réalité que fort peu d'accidents lors de ces déplacements, c'est bien, ne vous en déplaise, parce que tous s'unissent, département, corps enseignant, parents et enfants, pour que « les élèves reprennent le chemin du retour en suivant joyeusement les consignes d'ordre et de discipline comme il se doit en pareille occasion ».

Je regrette que vous n'ayez pas encore compris cela car, en écrivant, je vous l'accorde, sans réfléchir, vous ne contribuez pas à rendre ces courses scolaires moins dangereuses, et je ne comprends pas comment, avec cette optique inconsciente, vous pouvez encore déplorer que des accidents se produisent !

P. Schlaeppi, instituteur.

Un des nôtres chante son village

La collection « Trésors de mon pays »¹ consacre sa dernière parution à une plaquette de notre collègue Maurice Bonzon sur **Gryon**. Les amis et les hôtes du village cher à Juste Olivier liront avec plaisir cette évocation très fine d'une communauté montagnarde avec ses jours fastes (le fameux bassin), ses drames (l'incendie), ses traditions (Taveyanne), et enfin l'ouverture à l'afflux du dehors (Barboleuse).

En trente pages d'un style alerte, chaleureux, tout empreint de discrète émotion, Maurice Bonzon livre son amour pour le village auquel il donna comme instituteur le meilleur de sa jeunesse. Nous ne résistons pas au plaisir d'en citer un passage, en hommage au beau témoignage de respect et d'affection rendu par l'un des nôtres à son coin de pays.

Le 17 juillet 1719, des inconnus incendièrent à la fois le village de **Gryon** et les chalets de Taveyanne. Désastre terrible pour la communauté laborieuse. Mais, comme dans l'immortelle chanson de Bovet :

« On rebâtit »

« Ils élevèrent des fours à chaux qu'ils remplissaient de pierres amenées du Pré-du-Four. Ils construisirent des murs. Ils abattirent des sapins dans les forêts de Jusé et des Escoutits. Vint le temps de la sciure blonde et des grands corps blancs des madriers nus. On élevait les charpentes et l'herbe reverdissait sur les talus. On brassait en marchant des épaisseurs de copeaux ; ça sentait la résine et la chanterelle. Du Fond de ville au Crêtelet, un village neuf s'élevait, si lumineux que les nuits en étaient éclairées. Effort soutenu par sa musique, qui est le cri des varlopes, le martèlement

des mailloches et ces deux notes, une note grave, une note aiguë, que les scies répètent, répètent et recomencent. »

Epousant le texte et empreinte comme lui d'une sensibilité très fine, la photographie est l'œuvre commune de Max-F. Chiffelle et de Pierre Jaquet, instituteur à Lausanne. Bel exemple de collaboration collégiale.

J.P.R.

Un livre pas comme les autres :

Dictionnaire orthographique du vocabulaire de base

Un inspecteur belge, M. R. Salengros vient de publier aux Editions Desoer à Liège, un intéressant ouvrage qui rendra aux instituteurs et surtout à leurs élèves (à partir de 9-10 ans), les plus grands services. C'est un dictionnaire à la fois orthographique et sémantique contenant les 4000 mots des vocabulaires fondamentaux établis ces dernières années.

Il ne s'agit pas d'une présentation formelle de règles et de graphies telles qu'on les trouve trop souvent dans les manuels répondant aux mêmes préoccupations mais d'un agencement d'exemples pour faciliter la prise de conscience progressive de l'orthographe. Elle se réalise à partir d'ensembles constitués par les différentes formes de l'expression écrite. Le dictionnaire proprement dit est suivi d'une importante partie consacrée à la conjugaison.

L'ouvrage a été conçu pour permettre l'auto-correction considérée comme l'exercice capital au cours duquel l'élève apprend à corriger lui-même ses fautes.

R. D.

¹ Editions du Griffon, Neuchâtel.

Une conférence de Louis Germond

Voilà quelque temps déjà que notre collègue *Louis Germond*, auteur du beau livre intitulé « *Dunant parmi nous* » (Ed. Croix-Rouge suisse), donnait à la section de Lausanne — et sans doute ailleurs depuis — une conférence sur le fondateur de la Croix-Rouge.

L. Germond éclaire la personnalité de Dunant d'un jour assez nouveau. Il n'en dissimule pas les ombres ni ne cache qu'il y a des trous, des périodes de cette vie dont on ne sait rien. Il situe le jeune apprenti dans sa famille, dans sa cité et dans l'esprit de son temps (piétisme et Réveil). Il l'accompagne dans ses déplacements, du moins ceux qui sont connus, dans ses efforts pour joindre Napoléon III ; il examine le contenu et le pourquoi de quelques écrits ; il montre Dunant homme d'affaires audacieux, « colonialiste », puis en déconfiture et traqué. Entre temps, de nombreuses démarches, parfois téméraires, ont valu à

l'idée de la Croix-Rouge de s'implanter, puis de prendre corps. Dunant, quelque peu oublié, se déplace beaucoup, est à Paris au moment de la Commune, sert de son mieux, puis disparaît... Jusqu'au jour où un photographe le fera redécouvrir à Trogen. Alors, les honneurs et les pensions lui viennent, mais trop tard.

Ayant longuement enquêté, et pour cela énormément lu et beaucoup voyagé et fouillé, Louis Germond trace du grand Genevois un portrait à la fois libre et respectueux. Etant donné ce recours à toutes les sources possibles, son Dunant doit être vrai, il est « *parmi nous* ».

Félicitons donc notre collègue et de son livre et de son immense travail, ainsi que de bien vouloir se mettre à la disposition de qui désire l'entendre.

Al. Ch.

Mathématiques « Autres bases de numération »

Voir Educateur N° 20 et N° 22

Solutions des exercices proposés

en base 12	en base 10	98 en base 10 devient
aa	→ 130	246 en base 6
ab	→ 131	200 » » 7
ba	→ 142	142 » » 8
bb	→ 143	118 » » 9
		82 » » 12

a)	11 111 en base 2	→	31 en base 10
	11 111 » » 3	→	121 » »
	11 111 » » 4	→	341 » »
	11 111 » » 5	→	781 » »
	11 111 » » 6	→	1 555 » »
	11 111 » » 7	→	2 801 » »
	11 111 » » 8	→	4 681 » »
	11 111 » » 9	→	7 381 » »
	11 111 » » 12	→	22 621 » »

b) 30 201 en base 4 → 2 223 en base 7,

c) 110 110 110 110 en base 2 → 2 046 en base 12,

d) le carré de 1 234 en base 5 = 2 201 021 dans la même base.

e) le cube de 501 en base 6 = 331 032 301 dans la même base,

f) on trouve 144 **carré parfait** dans toutes les bases à partir de la base 5,

g) on trouve 121 à la fois **carré parfait** et **cube parfait** dans la **base 7** avec pour racine carrée 11 et racine cubique 4,

h) on trouve 1 000 à la fois **carré parfait** et **cube parfait** dans la **base 4** avec pour racine carrée 20 et racine cubique 10,

i) 222 en base 4 multiplié par 222 en base 5
10 410 en base 7,

j) la racine carrée de 100 000 000 en base 2 = 10 000 dans la même base, cela correspond en base 10 à 256 = 16.

F. Perret,
Neuchâtel.

Mise au concours

d'un poste d'inspecteur de l'enseignement spécialisé (enseignement aux élèves inadaptés ou handicapés)

Obligations et traitement légaux.

Entrée en fonctions : à convenir.

Titres requis : formation pédagogique et, au surplus, de psychologue.

Le cahier des charges peut être demandé au secrétariat du Département de l'instruction publique, Château, 2001, Neuchâtel.

Les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être envoyées à l'Office du personnel, Château, 2001, jusqu'au 20 juillet 1965.

Le conseiller d'Etat, chef du
Département :
Gaston CLOTTU

S'est - c'est - sais - sait

Leçon.

Paul s'est perdu : verbe *se perdre*.
C'est difficile l'orthographe : verbe être.

Je sais... tu sais... il sait compter : verbe savoir

1 ^{re} pers. sais
2 ^e » sais
3 ^e » sait

Exercice 1.

Remplace les traits par : s'est, c'est sais, sait.
 — dans la cuisine que le chat se plaît. Il —— trouver le bon coin, bien tranquille, où —— concentrée la chaleur de l'âtre. Minet —— d'abord assis, —— léché soigneusement, puis enfin —— étendu avec prudence. Il a contemplé la cuisinière, qui —— le laisser tranquille, il a flairé le coussin, afin de constater qu'aucun intrus ne —— couché dessus. Enfin, la prunelle —— fermée. Vous croyez qu'il dort ? —— que vous le connaissez mal ! Moi, je —— qu'il veille, et que rien ne lui échappe ; il se dit : « Ce pétilllement, —— le feu ! Ce gaiement, —— une souris ! Ce tintamare, à côté, —— Marc qui joue du piano ! »

Veille, chat ! Si je te dérange, tu —— ce que— ! Je ne te veux pas de mal !

Exercice 2.

Copie l'exercice 1 à l'imparfait et au plus-que-parfait, choisis les verbes de chaque temps.

Exercice 3.

Copie l'exercice 1 au pluriel.

Exercice 4.

Construis 5 phrases commençant par : c'est...
 5 phrases contenant : s'est...
 5 phrases contenant : sais ou sait.

Exercice 5.

Fais entrer dans une phrase chacune des expressions suivantes : c'est perdu — s'est perdue — s'est permis — c'est permis — c'est ouvert — s'est ouvert.

Peu - peux - peut

Leçon.

Peu : adverbe de quantité, invariable.
 Un peu : locution adverbiale, invariable.
 Peux : verbe pouvoir, présent 1^{re} ou 2^e personne sing.
 Peut : verbe pouvoir, présent, 3^e pers. sing. Imparfait : pouvait.

Exercice 1.

Fais entrer dans une phrase chacune des expressions suivantes :
 Un peu de lait — peu de bruit — un petit peu — un tout petit peu — très peu — fort peu — bien peu — trop peu — rien qu'un peu — pas peu — le peu de — peu à peu.
 On peut — on ne peut pas — peut-on ? — on n'y peut rien — peux — je ne peux pas — peux-tu — tu ne peux pas — si peu — s'il peut.

Exercice 2.

Conjugue au présent et à l'imparfait, à toutes les personnes, le verbe pouvoir suivi d'un verbe à l'infinitif.

Exercice 3.

Comme l'ex. 2, mais à la forme négative.

Exercice 4.

Remplace les traits par : peu, peux, peut :
 Est-ce que tu —— faire des divisions ? Non, je ne —— pas ! Alors, tu as —— de chances de réussir les problèmes. Avec un —— de courage et de patience, on arrive à savoir très bien son livret. —— de personnes vivent jusqu'à cent ans. Voici quelques œufs ; on en trouve bien —— maintenant. Donnez un —— de pain à ce garçon ; il —— le manger dehors.

Exercice 5.

Cherche des proverbes ou des maximes contenant : peu — peut — pouvoir.

Exercice 6.

Cherche des mots qui riment avec : peu. Exemples : jeu, bleu.

Exercice 7.

Construis 10 phrases semblables à la suivante, en variant chaque fois les mots soulignés :
 Je sais nager, donc je peux traverser cette rivière.

Exercice 8.

On écrit : peu de personnes — peu de lait.
 Cherche des exemples semblables. Explique ce que signifie, dans le premier et dans le second cas, l'expression « peu de ».

Au-dessus de Vevey...

Le Mont-Pèlerin 900 m.
à 15 min. par le funiculaire

Les Pléiades 1400 m.
à 45 min. par le chemin de fer à crémaillère

Buffets-Restaurants - Places de jeux

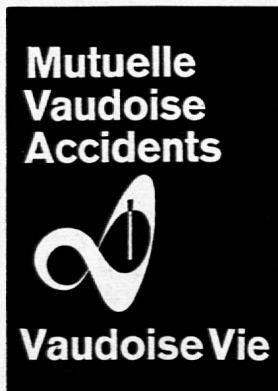
Vue étendue sur les Alpes, le Plateau, le Jura

...tout le Léman est à vos pieds

Renseignements dans toutes les gares et aux directions. Tél. (021) 51 29 12 et 51 29 22

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

assurances vie



La Mutuelle Vaudoise Accidents a passé des contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents



Henniez-Lithinée S.A.

Henniez-Lithinée

L'eau qui
fait du bien

La Pouponnière

LAUSANNE, av. Beaumont 48 Tél 22 48 58

Ecole cantonale de puériculture placée sous le contrôle de l'Etat.

Forme :

des infirmières d'hygiène maternelle et infantile.
Age d'admission : 19 ans.

Travail assuré par le bureau de placement
HMI, à Lausanne.

Entrée : avril et octobre.

Renseignements et prospectus à disposition.

école
pédagogique
privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27

Pontaise 15, Lausanne

- Formation de gouvernantes d'enfants, jardinières d'enfants et d'institutrices privées
- Préparation au diplôme intercantonal de français

La directrice reçoit tous les jours de 11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous.